



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Document révisé et adopté au conseil d'administration

Le décembre 24

Table des matières

OBJECTIF DU DOCUMENT.....	3
HISTORIQUE DU CPE.....	3
1. MISSION.....	3
2. ORIENTATION GÉNÉRALE	3
2.2 Grandir en multiâge.....	4
3 NOS MATINÉES-NATURE	4
3.1 Objectif principal	4
3.2 Deux objectifs secondaires.....	4
3.3 Cadre de sécurité pour les enfants.....	5
3.4 Cadre de sécurité pour les éducatrices	5
3.5 La gestion de groupes.....	6
3.6 Rôle des éducatrices.....	6
4. CPE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	6
5. LES VALEURS DU CPE.....	7
6. NOTRE PROGRAMME ÉDUCATIF	8
6.1 Les cinq principes de base	8
6.2 L'intervention éducative.....	9
6.3 L'intervention démocratique.....	10
6.4 L'accompagnement du personnel.....	11
Au niveau de l'équipe.....	11
Au niveau individuelles.....	Erreur ! Signet non défini.
7 LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT : LES 4 DOMAINES	11
7.1 Domaine physique et moteur.....	11
7.2 Domaine cognitif	12
7.3 Dimension langagière	12
7.4 Domaine affectif et social	13
8 L'ADAPTATION ET L'INTÉGRATION À LA COLLECTIVITÉ.....	14
8.1 L'accueil des enfants.....	14
8.2 La collaboration avec les parents	15
8.3- Communauté	15
9 LES SAINES HABITUDES DE VIE	16
9.1- Habitudes alimentaires.....	16

9.2	Le jeu libre et actif	17
9.3	Jeux de détente	18
10	LA STRUCTURATION DES ACTIVITÉS.....	18
11.	LES ACTIVITÉS DE ROUTINES ET DE TRANSITION	19
11.1	Les soins d'hygiène	19
11.2-	Les repas et les collations	20
11.3-	Le repos/ la sieste	20
11.4-	Le rangement.....	20
11.5-	L'accueil et le départ	21
12	LES PÉRIODES DE JEUX.....	21
13	AUTRES ÉLÉMENTS	21
	ANNEXE 1.....	23
	ANNEXE 2.....	24
	ANNEXE 3.....	25
	ANNEXE 4.....	26
	ANNEXE 5.....	27
	ANNEXE 6.....	28
	ANNEXE 6.....	30
	Bibliographie et références	32

OBJECTIF DU DOCUMENT

Le programme pédagogique se veut avant tout un guide pour le personnel et les parents du CPE Pomme d'Api afin de soutenir et orienter la qualité des services offerts aux enfants. Il définit le volet pédagogique et ce qui nous caractérise comme service de garde. Il offre des repères pour inciter tous les utilisateurs à partager un même but et ainsi offrir aux enfants un environnement sain, sécuritaire et surtout répondant aux besoins individuels.

HISTORIQUE DU CPE

Situé au cœur du quartier Saint-Sauveur, le CPE Pomme d'Api a été créé par un groupe de parents volontaires résidants de la communauté. En 1975, un premier point de service est ouvert à l'école Notre-Dame de la Providence, les sœurs franciscaines offrent leurs classes de maternelle pour quelques mois et ainsi permettre au groupe d'entreprendre les démarches pour l'incorporation.

Grâce à leur implication et dévouement, ils parviennent à faire l'acquisition de la maison de la rue Saint-François. Pendant la période estivale, ils travaillent en collaboration avec des étudiants de l'université Laval en architecture pour transformer trois logements en garderie. L'installation située sur la rue Saint-François Ouest ouvre donc ses portes en septembre 1976 sous le chapeau d'une coopérative. Elle est devenue un centre de la petite enfance en 1998. En 2001, le CPE a fait l'ouverture d'une deuxième installation située sur la rue des Oblats 33 nouvelles places seront offertes aux familles vivant à proximité des installations. En 2019 l'installation de la rue Saint-François réalise un projet d'augmentation de 5 places en pouponnière. Le permis passe à 42 places dont 10 places en pouponnière. En 2020, le service de garde répond à un appel d'offre du ministère de la Famille pour augmenter le nombre de places disponibles dans le réseau. Le projet est sélectionné et le CPE est autorisé à agrandir son installation de la rue des oblats de 42 places dont 10 places poupons. Les travaux débutent en décembre 23 pour un nouveau permis de 75 places. Au total, 117 enfants sont accueillis dans nos installations (42 enfants, dont 10 poupons pour Saint-François et 75 enfants, dont 10 poupons pour des Oblats). Nos services sont offerts aux familles situées à proximité de nos installations.

L'implication et la collaboration avec le milieu environnant restent au cœur de nos priorités.

1. MISSION

Le CPE Pomme d'Api a pour mandat d'offrir des services de garde éducatifs de qualité dans un environnement stimulant et sécuritaire aux enfants du milieu environnant de ses installations.

2. ORIENTATION GÉNÉRALE

2.1- Notre mission

Notre CPE se donne comme mission d'offrir un service de garde de qualité mettant l'enfant, la famille et la communauté au cœur de ses priorités. Nous travaillons rigoureusement à bâtir un milieu chaleureux, sécuritaire et stimulant pour les enfants qui fréquentent le CPE tout en étant rassurant et personnalisé pour les parents qui nous choisissent.

Notre action éducative se traduit par une approche où le jeu et le plaisir sont à la base de l'apprentissage de nouvelles aptitudes et connaissances. La motivation est le moteur de cette action éducative visant l'épanouissement de l'enfant.

2.2 Grandir en multiâge

Le multiâge c'est quoi?

Le multiâge c'est d'abord un groupe d'enfants d'âge varié ayant différents niveaux de développement, de bagages culturels, de personnalité et des intérêts différents. Cette combinaison fait en sorte de créer un environnement d'apprentissage qui respecte chacun des enfants dans leur développement.

Le multiâge a débuté au CPE Pomme d'Api en 2009. C'est en collaboration avec les parents utilisateurs que nous avons fait un projet pilote d'une année avant de prendre la décision de mettre en place cette nouvelle approche. Le multiâge nous permet de créer un environnement stimulant pour les enfants tout en respectant le rythme de développement de chacun. Chaque enfant est unique et fait ses apprentissages selon son rythme. Le regroupement en multiâge permet à l'éducatrice d'organiser l'environnement des enfants en offrant différents niveaux de difficulté pour permettre à chacun de relever des défis à sa hauteur. Les apprentissages sont personnels à chacun, un enfant de 2 ans peut avoir la capacité de réaliser des tâches d'un enfant de 3 ans et le contraire est aussi réel. En multiâge, nous avons l'opportunité d'offrir des situations d'apprentissage pour chacun des groupes d'âge dans un même environnement.

De plus, cette approche permet d'offrir des places pour les fratries ainsi, les enfants de même famille ont l'opportunité de se côtoyer tout au long de la journée. Enfin, les enfants établissent des relations à long terme avec leur éducatrice, il n'y a pas de changement de groupe chaque année, à moins que le parent en fasse la demande. L'éducatrice connaît bien les enfants ainsi que leurs parents, cette situation fait en sorte qu'il est plus facile d'établir un lien de confiance et de travailler en collaboration pour le bien-être de l'enfant.

3 NOS MATINÉES-NATURE

3.1 Objectif principal

Sortir les enfants des murs de briques pour se développer et apprendre dans un environnement naturel.

3.2 Deux objectifs secondaires

- Contribuer par le biais du « jeu actif » au développement physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif
- Sensibiliser les enfants aux enjeux écologiques par l'échange et le jeu

Tout au long de l'année, une demi-journée semaine est consacrée aux Matinées-Nature.

Au cours de cette période, nous ciblons deux endroits à explorer. Le fait de choisir ces lieux précis pour les activités des Matinées-nature a plusieurs avantages :

- Les enfants développent un lien d'appartenance au lieu

- Ce lien créé, les enfants ont davantage d'intérêt à prendre soin et protéger le lieu
- Les enfants peuvent observer et découvrir les modifications que subit la nature tout au long des saisons
- En exploitant un même lieu, les enfants peuvent poursuivre des projets et /ou explorer de nouvelle façon de jouer
- Les enfants acquièrent une confiance face à l'environnement ce qui leur permet d'exploiter davantage le « jeu risqué »
- Pour les adultes, il est plus facile d'accompagner les enfants et la sécurité est mieux assurée.

3.3 Cadre de sécurité pour les enfants

Avant chaque sortie et dans chacun des locaux, les règles de sécurité sont remémorées aux enfants :

- Je dois toujours voir l'une des éducatrices qui accompagnent le groupe
- J'évite de m'approcher d'un point d'eau sans la présence d'un adulte
- Je peux grimper aux arbres, mais aucune éducatrice ne m'aidera pour descendre.
À moi de réfléchir avant d'agir
- Je fais attention à la nature, car j'en suis le gardien, le protecteur
- Je peux jouer uniquement avec les branches qui sont par terre
- Je peux courir dans le bois
- Je peux marcher sur les troncs
- Je peux chercher des insectes, observer des oiseaux
- Je peux construire des cabanes
- Je peux jouer seul ou avec d'autres enfants
- Je peux tout faire, mais je dois être sécuritaire. Si je ne suis pas rassuré, je ne le fais pas.

3.4 Cadre de sécurité pour les éducatrices

Les éducatrices sont responsables de l'ensemble des enfants du CPE et non pas uniquement de son groupe. Avant de sortir de l'autobus, on rappelle aux enfants l'importance de voir un adulte en tout temps. Un nouveau rappel des règles ci-haut mentionnées est fait.

Respectez les besoins des enfants sans contraintes tout en demeurant sécuritaire:

- Gardez en tête que les enfants peuvent apprendre à gérer le risque, c'est à vous de les accompagner dans ce processus
- Différenciez le risque du danger.

Évaluer le risque fait partie de la vie. Selon leurs âges, les enfants sont capables, **avec l'accompagnement d'un adulte**, d'évaluer le risque, de prendre une décision et d'en

assumer les conséquences. Cette démarche contribue directement à l'estime de soi de l'enfant.

3.5 La gestion de groupes

Dans les sorties des Matinées-Nature, la notion de groupe diffère de celle vécue dans les locaux du CPE ici, les groupes se structurent de façon naturelle selon les intérêts et les besoins des enfants.

Avant de sortir de l'autobus, les éducatrices ont pris soin de déterminer leur rôle respectif.

Pour assurer une saine gestion des enfants, les éducatrices se greffent au groupe selon la division naturelle des groupes. Ainsi,

- Certains iront avec les « léopards » qui eux ont besoin de courir vite, vite, vite.
- D'autres iront avec les chats qui eux ont besoin de courir, mais qui prennent des pauses lors du trajet
- Les dernières veilleront à accompagner les tortues.

3.6 Rôle des éducatrices

Les éducatrices passent plusieurs heures par semaine avec les enfants. Elles savent qui a besoin de se dépenser physiquement, qui pose des questions et quels types d'activités allument les intérêts divers. Ce savoir leur permet de maximiser les bienfaits des Matinées-Nature.

Sur les lieux de l'activité, les éducatrices assument un rôle d'observatrices et d'accompagnatrices. Très peu d'activités sont animées par les adultes. Tout doit se faire autour des intérêts des enfants.

Le volet écologique s'exploré de la même manière que le jeu physique. Les éducatrices, par l'observation du jeu des enfants, reconnaissent les moments pour transmettre des informations sur la nature. De la sensibilisation est faite sur l'importance de prendre soin de la nature, des animaux et des insectes. De plus, lors des changements de saison, des informations sont faites sur les changements observables de la flore et de la faune.

4. CPE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le conseil d'administration avec les membres de la direction et l'équipe de travail du CPE ont entrepris les démarches nécessaires pour recevoir l'accréditation de CPE durable. Celle-ci est décernée par Enviro-Jeunesse. Nous travaillons donc en collaboration étroite avec cet organisme reconnu par le gouvernement du Québec.

Cette reconnaissance confirme notre souci à sensibiliser et à informer les enfants, leurs familles et la communauté sur l'importance que nos gestes ont sur la survie de la nature (récupération, économie d'eau, développement d'espace vert en milieu urbain, etc.).

Le but de cette démarche est de mettre en place des actions qui contribuent à améliorer nos pratiques en matière de développement durable. Certains gestes comme l'élimination des gobelets de carton, l'installation de bac de récupération, l'utilisation de smart pot pour le jardinage en milieu urbain démontrent notre intérêt envers ce projet. D'autres gestes seront posés dans l'avenir comme l'aménagement de la cour de l'installation Saint-François. Toutes nos orientations s'inscrivent dans un système de valeurs que nous souhaitons transmettre aux enfants qui grandissent dans nos murs.

5. LES VALEURS DU CPE

L'estime de soi, se développe avec l'accomplissement de petites réussites quotidiennes, par le bien-être et le confort d'appartenir à un groupe qui nous reconnaît comme unique. Dès sa naissance l'enfant commence à forger son estime de soi en réponse à ce qu'il reçoit et elle se construit tout au long de la vie. Si fragile, il est de notre devoir d'aider les enfants à développer leur estime en leur proposant des défis à leur hauteur et en les accompagnant face à chacun d'eux. L'enfant qui a une vision positive de ce qu'il est, prend de l'assurance, acquiert de l'autonomie pour accomplir et assumer des tâches. Cela l'aide à prendre des décisions tout en assumant les conséquences.

Le rôle de l'éducatrice est de créer un climat de confiance, d'offrir à l'enfant l'opportunité de faire des choix et de réaliser des activités en accord avec son niveau de développement, ses besoins et ses intérêts.

De plus, notre mission repose sur l'épanouissement de l'enfant, ceci impose la reconnaissance et la recherche d'un environnement stable et sécurisant. (Ex : stabilité du personnel éducateur, groupe multiâge)

Le respect se développe par une ouverture sur les différences, par l'acceptation de ses limites et celles des autres, ainsi que la mise en place de lois et de règlements sécurisants. Le respect de soi et de l'autre se traduit aussi par un désir de vouloir protéger le milieu, l'environnement dans lequel nous évoluons, en vivant le quotidien le plus respectueusement possible pour cet environnement. Le respect fait référence à la valeur d'une personne, il est directement relié à l'estime de soi.

Le rôle de l'éducatrice est d'accompagner l'enfant dans ce cheminement et d'être à l'écoute de ses besoins et de ceux de tout le groupe. L'adulte doit être un guide pour aider les enfants à développer le respect. C'est par les gestes, des paroles, des égards respectueux et bienveillants de l'adulte que l'enfant le perçoit comme modèle. La cohérence dans les interventions auprès de chacun des enfants et du groupe est essentielle à cet enseignement.

La coopération se reconnaît par la qualité des relations de confiance. Le partage, le support et l'entraide sont régulièrement mis de l'avant, car nous comptons beaucoup sur ces forces rassembleuses. Les enfants, les parents, le CA et les divers partenaires du milieu font aussi partie

de cette communauté dynamique. L'apport de chacun est enrichissant et stimulant pour le bon fonctionnement du CPE.

L'éducation des enfants au CPE est le prolongement de ce qui est vécu à la maison. Un climat familial est présent dans le CPE et la collaboration entre chacun des acteurs dans l'éducation des enfants est ressentie lorsqu'ensemble nous travaillons à offrir une cohérence dans nos actions communes. Le CPE, les parents et la communauté participent au développement de l'estime de soi, de l'autonomie et du sentiment de respect chez chacun d'eux. Par cette coopération, l'enfant apprend ainsi tout la force de la collaboration et peut faire confiance en ses ressources pour se développer et poursuivre ses apprentissages dans un cadre sécuritaire et varié.

L'autonomie s'acquierte graduellement par la réalisation de petits défis par le soutien constant devant l'échec qu'il soit question d'autonomie physique, sociale ou affective nous ne pouvons la dissocier de l'acquisition de l'estime de soi, du respect et de la coopération.

Le rôle de l'éducatrice est d'offrir aux enfants la possibilité de développer leur autonomie tout en respectant leur rythme. En leur offrant un environnement varié, l'enfant peut relever des défis à sa portée. L'autonomie, c'est aussi apprendre à prendre soin de soi et à répondre à ses propres besoins tout en respectant ses pairs et son environnement. Apprendre à socialiser en groupe, à respecter les différences de chacun, à accompagner ou aider les autres, font partie des acquisitions de l'autonomie affective et sociale. L'enfant doit apprendre à évoluer tout en se reconnaissant dans son identité.

Avec toutes ces belles valeurs en main, les enfants de Pomme d'Api ont les outils facilitant leur passage à la grande école...

6. NOTRE PROGRAMME ÉDUCATIF

Le CPE Pomme d'Api met en application le programme pédagogique recommandé par le Ministère de la Famille soit : « Accueillir la petite enfance ». Nous apportons notre particularité en misant sur notre qualité éducative dans nos interventions auprès des enfants, en collaboration avec les parents, les éducatrices et les intervenants sociaux, lorsque nécessaire. Nous travaillons en cohérence avec chacune des parties afin d'offrir aux enfants un environnement stimulant où le développement de celui-ci est au cœur de nos priorités pour une chance égale à chacun. Le programme pédagogique offre à l'enfant la possibilité d'apprendre à son rythme dans des situations d'apprentissage actif.

6.1 Les cinq principes de base

Le programme éducatif repose sur les cinq principes de base suivants :

- ❖ Le partenariat entre le personnel éducateur et les parents : les parents sont les premiers responsables du développement de leur enfant et ils sont essentiels au développement harmonieux de celui-ci. L'éducatrice se considère comme la partenaire de ceux-ci et fait en sorte de créer une relation de confiance essentielle

au bien-être des enfants et la création de liens sécurisants favorisant son développement.

- ❖ Chaque enfant est unique : et se développe selon son rythme. Il a des besoins, des champs d'intérêts, des habiletés, des goûts qui font de lui une personne distincte.
- ❖ L'enfant est le premier agent de son développement : l'enfant apprend dans l'action en découvrant son environnement physique qu'il explore dès son jeune âge. De façon spontanée pour commencer, ensuite il observe, il imite, parle avec les autres et ainsi construit son propre bagage de connaissance. L'adulte le guide et le soutient dans cette démarche qui le conduit vers l'autonomie.
- ❖ L'enfant apprend par le jeu : c'est son moyen privilégié de faire des découvertes, l'enfant choisit les jeux qui répondent à ses intérêts et ses goûts. Le jeu est un outil essentiel pour que celui-ci s'exprime, s'intègre et se développe. L'intervention éducative permet d'offrir à l'enfant un milieu où il peut se développer dans un environnement stimulant et varié où le jeu est privilégié afin de permettre à chacun de développer son plein potentiel.
- ❖ Le développement de l'enfant est un processus global et intégré : l'enfant s'épanouit dans toutes les sphères de son développement : affective, physique et motrice, sociale et morale, cognitive et langagière elles s'inter influencent et forment un tout. L'intervention éducative passe par l'emploi de matériel attrayant et diversifié et par la mise en place d'un contexte où il peut se développer sur plusieurs plans, tel que l'aménagement de coins de jeux symboliques, d'activités en ateliers, en petit ou grand groupe.

6.2 L'intervention éducative

L'intervention éducative est le processus par lequel les éducatrices agissent auprès de chacun des enfants afin de mieux répondre à leurs besoins et ainsi leur offrir un environnement qui répond à leur développement en respectant le rythme de chacun. Ce processus comporte 4 étapes :

- ❖ **L'observation** : Cette étape importante, réalisée par l'éducatrice, est un moyen de connaître les champs d'intérêt, les habiletés, et les capacités de chacun des enfants. De plus, l'observation est un moyen qui permet à l'éducatrice d'orienter ses actions, de découvrir les défis de chacun et d'alimenter les discussions avec les parents. Ces observations sont notées et servent d'appuis pour la planification des activités. Elles sont aussi partagées avec le parent dans le journal de communication ou lors de rencontres avec ceux-ci.
- ❖ **La planification** : Sur la base des observations, l'éducatrice est en mesure de planifier des activités en lien avec celles-ci afin de bien répondre aux besoins des enfants et leur offrir un environnement stimulant. En effet, la planification pédagogique permet à l'éducatrice

de prendre un moment d'arrêt afin de préparer son matériel, ajuster son environnement physique et ainsi prévoir différents types d'activités basées sur ses observations. Ce moyen permet d'assurer un équilibre entre les divers types d'activités et facilite le déroulement de la journée. Des périodes de planifications pédagogiques sont prévues dans l'horaire de travail afin de permettre aux personnels éducateurs de planifier ses stratégies pédagogiques. Ces plages horaires sont utilisées selon les besoins afin de pouvoir agir au moment qui lui convient. Un outil de travail où la souplesse et l'ouverture au changement quotidien ont sa place afin de répondre aux intérêts des enfants de façon ponctuelle.

- ❖ **L'intervention** : C'est la mise en œuvre de la planification. Le rôle de l'éducatrice est d'accompagner et guider les enfants dans leurs découvertes et leurs apprentissages. Devant un problème, elle amène l'enfant à trouver une solution et à prendre des décisions à la hauteur de ses capacités. Elle ne fait pas les choses à sa place, mais l'accompagne et le soutient afin de le laisser agir pour lui permettre d'être son propre agent de développement.
- ❖ **La réflexion-rétroaction** : L'éducatrice prend le temps de faire le point sur ce qui s'est passé et apporte les ajustements si nécessaire. Elle peut revoir l'environnement, ajuster ses activités, revoir le matériel dans le but de mieux répondre aux besoins des enfants. Cette rétroaction lui permet aussi de réfléchir sur son action éducative et s'assurer de la justesse de ses observations, de la pertinence de sa planification et de ses interventions.

6.3 L'intervention démocratique

Au CPE Pomme d'Api, nous privilégions une intervention démocratique où l'adulte et l'enfant se partagent le pouvoir. Nous travaillons à créer un environnement riche où les enfants ont la possibilité de faire des choix, de prendre des décisions, d'apporter la réflexion pour trouver des solutions et leur offrir le soutien nécessaire pour résoudre des problèmes. Toute situation est une occasion d'apprentissage. Nous voyons notre rôle comme un accompagnement à augmenter leurs apprentissages dans un cadre sécuritaire où le respect et l'estime de soi sont présents.

La constance et la souplesse dans les interventions nous permettent de créer des liens de confiance avec les enfants et les amènent à pouvoir exprimer leurs émotions et besoins dans un cadre respectueux. Le rôle de l'adulte est de l'aider à trouver en lui les ressources nécessaires pour trouver sa solution à un conflit. Cette approche laisse place à l'enfant dans les décisions qui le concernent.

L'intervention démocratique, favorise l'apprentissage actif, puisqu'elle permet aux enfants d'avoir la latitude nécessaire pour faire des choix et ainsi respecter son rythme d'apprentissage. Au CPE Pomme d'Api, nous travaillons à établir des consignes adaptées à chacun des âges et peu nombreuses afin de permettre aux enfants de vivre des expériences de partage et d'échange positives. L'implication active des enfants apporte à chacun l'occasion de développer sa propre personnalité et ses habiletés sociales dans un contexte de multiâge.

6.4 L'accompagnement du personnel

En vue de garantir la qualité du service, le CPE Pomme d'Api s'assure d'encadrer le travail des membres de l'équipe éducateur. Cet encadrement se fait en groupe et en individuel.

Au niveau de l'équipe

Tous les mois, 10 rencontres pédagogiques sont prévues et animées en fonction de thèmes choisis par les membres de l'équipe-éducateurs.

Au niveau individuel

Deux fois par années, un membre de la direction est mandaté pour effectuer des rencontres de suivi individuelles. Ces dernières visent à évaluer les besoins et défis du personnel en termes de compétences et de connaissances. Suite à cette démarche, un calendrier de formation et/ou d'ateliers individuelles est établis en collaboration avec l'employé.

Nous tenons à préciser que les membres de la direction demeurent toujours disponibles pour de l'accompagnement personnel

7 LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT: LES 4 DOMAINES

Au CPE Pomme d'Api, nous reconnaissons que le développement de l'enfant est un processus global qui s'articule autour de 4 domaines : affectif et social, physique et motrice, cognitif et langagier. Tous sont interreliés, mais se développent au rythme de chaque enfant. Ainsi, chez deux enfants du même âge, nous constaterons que l'un développe son langage alors que l'autre travaille la marche. Chacun sa vitesse, chacun son rythme, chacun son individualité...

7.1 Domaine physique et moteur

Connaissance et maîtrise de son corps, expérimentation de ses capacités, acquisition de saines habitudes de vie.

Moyens favorisés

- Développer ses sens en le mettant en contact avec des sons, des saveurs, des textures, découverte des couleurs, des formes de la pouponnière au plus âgé, il aura l'occasion de les exploiter tout au long de son parcours au CPE.
- Développer ses habiletés motrices : en respectant son rythme, l'adulte accompagne l'enfant dans son développement physique en organisant son environnement pour lui permettre de développer sa motricité globale (ramper, s'asseoir, prendre et tendre un objet, marcher, grimper, courir) et sa motricité fine (enfiler, tailler du papier, peindre, dessiner). Enfin, offrir des activités lui permettant de développer sa latérisation afin de découvrir sa dominance d'un côté ou l'autre.
- Autonomie : L'adulte l'accompagne dans sa capacité à satisfaire ses besoins physiques primaires (manger, s'habiller, aller à la toilette, etc.) Ces apprentissages se font dans un contexte privilégié avec chacun des enfants afin de le soutenir dans l'acquisition de son autonomie.
- Période d'activité et de repos : l'adulte s'assure de faire un équilibre entre les périodes d'activité qui demandent de bouger et dépenser de l'énergie, celles qui

demandent de l'attention et la période de repos qui est nécessaire dans le développement physique de chacun des enfants.

7.2 Domaine cognitif

L'attention, la mémoire, la fonction symbolique, les catégories et les concepts, le raisonnement, l'éveil aux mathématiques, l'éveil aux sciences

Moyens favorisés

- Offrir aux enfants des activités qui favorisent la réflexion, la concentration, la persévérance et la recherche de solutions. Les casse-têtes, les activités de sériation, de classification et de triage sont des moyens qui favorisent le développement de l'attention, de la concentration, de la mémoire et du raisonnement de l'enfant.
- L'exploitation de nos bacs sensoriels contribue également au développement de concepts mathématiques abstraits comme la notion de vide, de plein, de beaucoup, de peu, de petit et de grand. Ainsi, lors de son utilisation, l'adulte responsable saisit l'occasion de poser des questions à l'enfant : est-ce que ton contenant est vide? Est-ce que tu as mis beaucoup de sable dans ton petit camion? Montre-moi le plus petit personnage qui se trouve dans ton bac?
- Prendre le temps de compter ce qui nous entoure, apprendre des comptines, faire des suites logiques avec des objets ne sont que certains des moyens que nous utilisons pour mettre les enfants en contact avec les mathématiques.

Le multiâge joue un rôle important dans cette dimension. L'éducatrice présente et organise ses activités en proposant différents défis selon les capacités des enfants. Concrètement, l'enfant choisit de réaliser l'activité selon sa propre capacité (un enfant de 3 ans peut avoir des acquis plus grands que son âge et ainsi réaliser l'activité qui est un défi pour un enfant de 4 ans. Le contraire est aussi présent) Cette approche en multiâge respecte le rythme de chacun dans son développement.

7.3 Dimension langagière

Expression de son individualité, communication avec les autres en utilisant différentes formes : orales, artistiques, corporelles, début du langage écrit.

Moyens favorisés

- Nourrir le plaisir de jouer avec les mots : les éducatrices font découvrir aux enfants le langage oral en utilisant différentes formes pour s'exprimer. En pouponnière on utilise les sons et le babillage et on accompagne l'enfant dans l'acquisition de la découverte des mots et de leurs relations.

Tout au long de son développement, nous soutenons l'enfant dans cet apprentissage en lui faisant découvrir les différentes variétés de l'utilisation du langage (chanter des comptines, faire des rimes, s'amuser avec les mots qui ont le même son, etc.).

- **Vocabulaire, prononciation, compréhension :** Nous prenons le temps d'écouter et d'aider l'enfant dans l'acquisition de cette dimension. Pour y arriver, nous utilisons des images, des pictogrammes, une variété de livres et d'albums sous toutes formes. Les moments d'échange comme la causerie font partie de nos pratiques éducatives.
- **Éveil à la lecture et l'écriture :** On multiplie les occasions de contact avec le livre, les images, les affiches, on propose des activités en lien avec des histoires pour aider à l'acquisition d'un vocabulaire varié. D'ailleurs nous recevons des livres de la bibliothèque de la ville de Québec via le comité ÉLÉ. Ce service nous permet de recevoir tous les trois mois un bac rempli d'une quarantaine de livres. Ces derniers sont divisés dans les groupes. Par la suite, nous encourageons une rotation mensuelle entre les groupes afin de proposer une plus grande variété de livres aux enfants.

7.4 Domaine affectif et social:

Construction de l'identité, expression des émotions et des sentiments, estime de soi, confiance en soi, autonomie, compétences émotionnelles et sociales

Moyens favorisés

- À son arrivée, le poupon bénéficie d'un accueil particulier qui vise à respecter le plus possible son rythme. Ainsi, nous avons élaboré un document que les parents doivent remplir avant l'entrée de leur bébé. Ce document fait état de toutes les particularités du poupon (heures et rituels de la sieste, alimentation, particularités, etc.)
- Dès sa sortie de la pouponnière, l'enfant est attitré à une éducatrice qui l'accompagnera tout au long de son parcours. Effectivement, de l'âge de 18 mois à 5 ans, l'enfant vit, grandit avec le ou la même titulaire. Cette prémissse offre une assise solide pour le développement de liens de sécurité et de confiance nécessaire au bon développement affectif et social de l'enfant. La présence de routines quotidiennes et l'attitude bienveillante de l'adulte en place permettent à l'enfant de développer un lien de confiance.
- Construire son estime de soi et son identité : l'offre d'activités variées sous forme d'ateliers individuels, en grand groupe, en sous-groupe ou en dyade offre l'opportunité à l'enfant de faire des choix. De plus, l'utilisation du tableau des responsabilités quotidiennes et l'emphase mise sur l'entraide et la collaboration entre les plus grands et les plus petits contribuent directement à la construction de l'estime de soi.
- Expressions des émotions et des sentiments : les enfants sont encouragés et accompagnés dans ce long processus. À cet effet, l'intervention démocratique et

l'apprentissage par l'accompagnement (modelling) sont favorisés pour outiller l'enfant.

- Compétences émotionnelles et sociales: divers outils sont utilisés pour le développement de ces compétences. Brin d'ami est l'un de ceux-là, tout comme le monstre des émotions. Les livres sont également de précieux atouts dans ce domaine.

8 L'ADAPTATION ET L'INTÉGRATION À LA COLLECTIVITÉ

8.1 L'accueil des enfants

Lors de la période d'intégration d'un nouvel enfant au CPE, nous offrons la possibilité d'une entrée progressive. Cela peut débuter avec quelques heures, une demi-journée ou des journées complètes selon le besoin du parent et de son enfant. De plus, nous offrons de l'accompagnement personnalisé pour les parents qui ont besoin d'un plus grand soutien lors des premiers jours de séparation. Appel téléphonique pour faire un suivi, accompagnement d'un professionnel du milieu.

À la pouponnière, nous proposons aux parents de venir de courtes périodes avec son enfant avant son intégration pour lui permettre de découvrir ce nouvel environnement. De plus, ce moment permet à l'éducatrice et au parent d'échanger sur les besoins de l'enfant en toute quiétude.

Nous considérons que l'accueil est un moment précieux pour permettre aux éducatrices de poursuivre le lien famille/CPE. Cet instant permet également au personnel éducateur d'obtenir des informations indispensables auprès des parents qui aideront à mieux intervenir auprès de chacun des enfants tout au long de la journée.

Dans chacune des installations, l'accueil se fait dans des locaux différents. Au moment où l'enfant arrive au CPE, l'éducatrice présente prend le temps de saluer l'enfant et son parent et de s'informer de son état général. Ce contact se fait d'une façon chaleureuse et ouverte. Nous considérons important de permettre à l'enfant de garder son objet de transition (doudou, toutou, suce) à son arrivée afin de le sécuriser pour qu'il débute harmonieusement sa journée.

Le moment du départ est un moment tout aussi important que l'accueil. Il permet aux éducatrices d'informer le parent du déroulement de la journée de son enfant et des activités auxquelles il a participé. Le parent est invité à consulter le cahier de communication de son enfant dans lequel sont inscrites des informations de sa journée.

Enfin, lorsque le parent nécessite une conversation plus longue, un rendez-vous téléphonique peut être prévu au cours de la journée ou si nécessaire, une rencontre peut être fixée rapidement. Cette approche nous permet d'éviter les conversations trop longues en présence d'un groupe d'enfants.

8.2 La collaboration avec les parents

La collaboration entre le personnel éducateur et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant. Au CPE Pomme d'Api, nous accordons une grande importance à créer des liens de confiance avec le parent et à créer un milieu où il se sente accompagné dans son rôle parental. Il est celui qui connaît le mieux son enfant et qui est en mesure de nous transmettre les meilleures informations pour répondre à ses besoins. L'éducatrice fait équipe avec le parent pour accompagner l'enfant dans son développement.

Cette collaboration implique que parent et éducatrice se sentent respectés et écoutés lors de chaque communication. Le parent doit se sentir à l'aise de poser des questions, donner son opinion ainsi que de faire part de ses besoins et de ses attentes à l'égard des soins donnés à son enfant.

Le CPE Pomme d'Api s'emploie à informer les parents de la vie quotidienne de leur enfant, mais aussi des événements spéciaux. Les parents peuvent par ailleurs consulter le babillard à chaque entrée ou celui situé près du local de leur enfant afin d'en connaître davantage sur la vie dans l'installation. Par exemple, les avertissements de maladie, congés, sorties, fêtes, rencontres, sondage, etc.

En décembre et juin de chaque année, lors de la remise du portrait périodique les éducatrices proposent une rencontre à chaque parent pour échanger sur le développement de leur enfant suite aux observations réalisées par celles-ci. Cette rencontre, met en lumière les progrès de l'enfant et ses nouvelles acquisitions.

Un autre moyen de développer une étroite collaboration entre les parents et le milieu de garde consiste à encourager les parents à s'impliquer dans les activités du CPE, par exemple : siéger au conseil d'administration, s'impliquer dans divers comités, participer aux sorties éducatives, etc.

8.3- Communauté

Au CPE Pomme d'Api, nous souhaitons aussi favoriser l'intégration des enfants dans la communauté. Pour ce faire différentes sorties et activités sont proposées :

- Sortie aux pommes
- Sortie au Patro Laval (activité de psychomotricité)
- Promenade dans les rues du quartier
- Visite dans les parcs avoisinants
- Et des activités différentes chaque année sont proposées

Le CPE Pomme d'Api est membre du regroupement régional des Centres de la Petite Enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches et du Conseil québécois des Services éducatifs à la Petite Enfance. Il participe également comme membre actif au comité ÉLÉ. Il participe également aux rencontres du regroupement Commun 'action (regroupement de partenaires de la communauté environnante).

9 LES SAINES HABITUDES DE VIE

9.1- Habitudes alimentaires

Le CPE Pomme d'Api a pour objectif de favoriser chez les enfants, et ce, dès l'entrée en pouponnière, un bon état de santé en suscitant l'acquisition de saines habitudes alimentaires.

Moyens favorisés

Les aliments

- Le matin nous offrons un petit déjeuner froid constitué d'un fruit, d'un produit laitier et d'un produit céréalier
- La collation de l'après-midi est soutenante et comporte 2 groupes alimentaires ou plus.
- Un menu varié qui respecte le Guide alimentaire canadien est offert sur 4 semaines en hiver et 3 semaines en été.
- Une attention particulière à la présentation d'aliments de saisons, surtout avec les fruits et légumes.
- Respects des particularités alimentaires ou de consommation de produits selon la demande des parents (végétalien, végétarien, intolérance, particularité religieuse, allergie)

Environnement favorable

- Les repas sont servis à heure fixe (collation 9h et 15 h, dîner à 11h30)
- Nous offrons un repas complet sans dessert, et l'enfant a la possibilité de renouveler sa portion, nous l'aidons à respecter ses signaux de satiété.
- L'aménagement des locaux favorise une ambiance calme et agréable où les enfants peuvent échanger entre eux et l'éducatrice peut rester près des enfants pour servir le repas.
- L'enfant est consulté sur la portion qu'il désire recevoir pour chacun des aliments offerts dans le repas.

Rôle du personnel

La responsable à l'alimentation et les éducatrices forment une équipe pour favoriser les saines habitudes alimentaires. Chacun a son rôle à jouer auprès des enfants et c'est en échangeant ensemble qu'elles peuvent offrir aux enfants des aliments variés dans un environnement stimulant où la découverte est associée au plaisir.

Pour nous assurer d'une continuité chez les familles sur les saines habitudes alimentaires, nous trouvons important d'informer les parents par le biais des journaux de communication d'un suivi sur l'alimentation du jour de leur enfant. De plus, ils ont la possibilité de consulter le menu ainsi que des fiches d'information sur le sujet au babillard du CPE.

9.2 Le jeu libre et actif

Selon L'A. Q.C. P. E., « (...) le jeu libre et actif réfère au jeu initié par l'enfant. Le jeu actif est une activité choisie et fait par l'enfant sans intervention ou planification d'un adulte. Ce type de jeu est spontané et n'a pas de règles officielles. Il naît de la curiosité de l'enfant, de ses intérêts et de son imagination. Ici l'enfant a la liberté de choix et de mouvement. Dans les jeux libres, notre rôle consiste à fournir à l'enfant un environnement stimulant où votre enfant peut relever des défis en comptant sur notre soutien, notre encouragement, notre aide et notre bienveillance.

C'est en jouant que votre enfant développe toutes ses capacités et explore le monde qui l'entoure. Les avantages du jeu libre et actif permettent à l'enfant de

- Devenir plus autonome
- Constater que votre enfant évacue son stress et canalise son énergie
- Avoir plus de temps pour observer votre enfant et interagir avec lui
- Avoir un horaire quotidien plus flexible
- Prendre des décisions, des initiatives en plus de respecter son rythme
- Être libre de ses mouvements et bouger selon ses besoins
- Explorer son environnement et faire des découvertes variées
- Relever des défis à sa portée et vivre des réussites
- Identifier ses préférences et ses goûts.

Moyens favorisés

Nous privilégions les sorties extérieures tous les jours et ce peu importe la saison. Nos cours permettent d'accueillir deux groupes à la fois pour des périodes d'une heure. Un horaire est établi pour permettre à chacun des groupes de sortir à différentes heures en s'assurant que chaque groupe puisse se rencontrer au cours de la semaine. Nous avons aménagé chaque cour selon les possibilités, à l'installation Saint-François on y retrouve un bloc moteur et une terrasse pour les enfants de la pouponnière, à des oblats, la cour intérieure est aménagée en coin de jeux.

Nous visitons les parcs à proximité des installations afin de permettre aux enfants d'exploiter des environnements différents où la course est moins restreinte.

Des activités psychomotrices sont intégrées dans la planification pédagogique mensuelle de chaque éducatrice ou selon la demande des enfants et sont présentées dans les locaux du CPE. Le milieu possède une grande variété de matériel permettant d'exploiter plusieurs facettes du développement moteur des enfants. De plus, nous visitons la salle de psychomotricité du Patro Laval à quelques reprises et nous prévoyons des sorties axées sur l'activité physique au cours de l'année.

Nos Matinées-Nature font également partie des moyens mis en place pour favoriser le jeu actif.

9.3 Jeux de détente

Les enfants ont besoin de bouger, mais ils ont également besoin de moments de détente, de repos, et de calme. Ces périodes sont nécessaires pour contribuer à l'apprentissage de saines habitudes de vie.

Moyens favorisés

CPE a planifié dans son environnement autant l'extérieur que l'intérieur, des coins plus calmes. Ces endroits sont aménagés pour que l'enfant puisse se retirer et pratiquer une activité plus calme (regarder des livres, jeux de société, dessin, etc.). Ici aussi l'enfant est encouragé à faire ses choix.

Promotion auprès des parents

Lors de l'inscription, nous informons les parents sur nos pratiques éducatives en lien avec les saines habitudes alimentaires et les invitons à participer avec nous aux activités organisées lorsque cela est possible. De plus, nous utilisons le babillard de communication pour diffuser de l'information ainsi que la promotion des activités dans le quartier en lien avec le sujet.

10 LA STRUCTURATION DES ACTIVITÉS

Au CPE Pomme d'Api on travaille à répondre aux besoins et intérêts des enfants tout en offrant des activités quotidiennes qui respectent les principes de base du programme éducatif. Les activités présentées sont en lien avec les observations faites afin de favoriser le développement harmonieux de chacun des enfants. Un horaire stable, mais flexible permet aux éducatrices d'adapter leur programmation selon les besoins spécifiques et intérêts des enfants au quotidien.

Dans chaque local, est affiché au mur un horaire type pour permettre aux parents d'avoir un aperçu de la journée vécue par leur enfant et un tableau séquentiel qui, celui-là, permet tout

particulièrement à l'enfant d'avoir des points de repère pour vivre sa journée en confiance et en sécurité.

L'éducatrice cherche à créer un équilibre entre les activités de routine et de transition, les périodes de jeu et les sorties extérieures. Pour permettre aux enfants de se retrouver et assurer une cohérence dans le milieu, nous avons uniformisé les pictogrammes dans chacun des locaux pour identifier les coins de jeu (un coin imitation, un coin lecture, un coin bloc, un coin art, un coin manipulation, un coin lecture et un coin moteur).

À la pouponnière, les activités de routine et de transition sont plus présentes, l'éducatrice organise l'environnement avec du matériel stimulant et varié. Il arrive que des coins de jeux soient présents afin de permettre aux plus âgés d'exploiter ce fonctionnement ou de leur présenter du nouveau matériel.

Le matériel de jeu est rangé sur des tablettes basses dans des bacs bien identifiés. Cette façon de faire facilite l'autonomie de l'enfant. Tous les 3 mois, il y a une rotation de l'ensemble des jouets d'un local à un autre. Nous avons favorisé cette approche lorsque nous avons mis en place le multiâge pour offrir aux enfants une plus grande variété de jeux. Cela nous permet de s'assurer que dans chaque local on retrouve des jeux qui correspondent à chacun des groupes d'âge. Chaque ensemble de jeu est constitué de la même façon : maisonnette, jeux à thème, blocs, jeux de sériation, psychomotricité, casse-tête, jeu de société, etc. De plus, dans chaque local, on retrouve du matériel éducatif régulier (poupées, blocs Lego, accessoires de cuisine, etc.) Enfin, nous avons à la disposition de toute une grande variété de trousse pédagogiques que les éducatrices peuvent utiliser selon les intérêts des enfants.

11. LES ACTIVITÉS DE ROUTINES ET DE TRANSITION

Les activités de routine et de transition sont la base de la planification de l'horaire quotidienne du CPE. Elles occupent une grande partie de la journée et sont aussi des occasions de stimuler toutes les dimensions du développement et d'acquérir de saines habitudes de vie. Elles comprennent l'accueil et le départ, le repas et les collations, les soins d'hygiène, la sieste ou la détente et le rangement.

Les activités de transition assurent pour leur part l'enchaînement entre divers moments dans la journée : changement d'activité, de lieu, sortie extérieure, etc. Ces périodes sont importantes et doivent être structurées pour permettre aux enfants de les vivre en sécurité dans un environnement calme. Elles sont souvent soutenues par de petites animations ou comptines, ce qui permet aux enfants de les identifier.

11.1 Les soins d'hygiène

Les occasions de développer de bonnes habitudes d'hygiène sont fréquentes au CPE. Le lavage des mains et le brossage des dents permettent notamment à l'enfant de s'initier aux rituels et à la nécessité d'une bonne hygiène. De plus, nous sommes également conscients que l'un des moyens importants de réduire le nombre de microbes et le risque de transmission des infections dans nos installations est de procéder à la désinfection régulièrement.

Le lavage des mains est une activité de routine qui prend tout son sens pour éviter quotidiennement la transmission des infections. Pour ce faire, le lavage des mains se fait plusieurs fois par jour. Cette activité est intégrée de façon régulière auprès des enfants. Pour que cette dernière soit agréable et ludique, des comptines, des chansons et des affiches agrémentent cette action et incitent l'enfant à se laver les mains.

Le brossage des dents s'inscrit systématiquement dans le déroulement de la journée. Ainsi, après le dîner, on procède au brossage des dents.

Le changement de couche est beaucoup plus qu'une simple opération de routine et d'hygiène dans une journée. C'est un moment privilégié au cours duquel s'approfondit la relation adulte-enfant. Il favorise l'attachement et est une bonne occasion de renforcer le sentiment de sécurité. L'éducation à la propreté respecte le rythme de l'enfant et se fait en collaboration avec les parents.

11.2- Les repas et les collations

Ces périodes sont des occasions idéales pour promouvoir l'acquisition de saines habitudes alimentaires et de découvrir un monde de saveurs variées. C'est aussi un moment propice pour développer l'autonomie et le sentiment de compétence des poupons et des enfants qui peuvent apprendre à se nourrir, se servir d'ustensiles, déballer ou peler des aliments.

C'est dans une atmosphère calme et chaleureuse que nous offrons les repas et collation. Les enfants sont réunis en petit groupe pour favoriser le développement de leurs compétences sociales.

11.3- Le repos/ la sieste

Cette période d'arrêt est importante au cours de la journée et permet à l'enfant de se détendre et de récupérer de l'énergie. En multiâge, les périodes de sommeil sont différentes pour chacun. Pour cette raison, nous avons organisé cette période pour que le rythme de sommeil de chacun soit respecté. La période de repos offre la possibilité aux plus petits de se coucher plus tôt et les plus grands peuvent s'occuper à des jeux calmes et débuter leur repos plus tard. Il est essentiel que chaque enfant ait un temps d'arrêt pour se reposer au cours de cette période.

À la pouponnière, les périodes de repos respectent le besoin de chacun d'entre eux, peu importe le moment de la journée.

11.4- Le rangement

Cette période doit avoir du sens pour les enfants et lui permet de développer son autonomie sur ce plan. Pour cette raison, notre environnement permet aux enfants d'identifier facilement les coins de jeux et les bacs de rangement pour les encourager à participer à la vie de groupe.

11.5- L'accueil et le départ

Cette période est très importante pour les enfants ainsi que les parents. Au CPE Pomme d'Api, nous accordons une attention particulière à ces moments. La transition entre la famille et le milieu doit se faire dans le respect de chacun des parties. Prendre le temps d'accompagner l'enfant dans ses rituels lui apporte la sécurité, ce qui lui permet de démarrer sa journée du bon pied. Soutenir le parent, lorsque nécessaire, pour l'amener à laisser son enfant en toute confiance. Nous offrons un accueil chaleureux et personnalisé pour chacune des familles qui nous choisissent. La communication est la base de la réussite des relations entre les parents, les enfants et le personnel éducateur afin d'établir un lien de confiance nous permettant d'échanger ensemble et de s'assurer d'une continuité entre notre milieu et la famille.

12 LES PÉRIODES DE JEUX

Les périodes de jeux offertes au cours des journées sont présentées sous différentes formes selon la planification et les observations de l'éducatrice. Des ateliers, activités en sous-groupe ou grands groupes sont proposés aux enfants.

Atelier : Le jeu libre en atelier est aménagé par thème. Il permet à l'enfant de faire des choix en fonction de ses intérêts, de l'exploiter à son rythme et de l'utiliser de la façon qui lui convient. Ces périodes de jeu permettent à l'enfant d'interagir avec ses pairs, de vivre des expériences, d'approfondir ses connaissances et d'exercer ses habiletés.

Le rôle de l'éducatrice est de laisser l'enfant faire des choix et de l'accompagner au besoin dans ses expériences. Elle apporte de la variété dans les coins de jeu à partir de ses observations et s'assure de répondre aux intérêts des enfants.

Activité en sous-groupe : Cette période est proposée par l'adulte, lui permettant de présenter du nouveau matériel aux enfants afin de susciter de nouveaux apprentissages dans un contexte plus structuré. L'adulte accompagne les enfants et suit leurs intérêts au cours de l'activité. Dans un contexte de multiâge, l'activité est organisée en fonction des capacités de chacun.

Activité en grand groupe : Ces moments sont proposés par l'adulte afin de réaliser en collaboration un projet ou une activité qui demande la participation de tous. Ces périodes permettent aux enfants de travailler ensemble à réaliser une tâche commune pour atteindre un but.

13 AUTRES ÉLÉMENTS

Approbation du programme pédagogique

Ce programme pédagogique correspond à ce qui est présentement en place dans les deux installations. C'est en collaboration avec les membres de l'équipe que le programme a été conçu et qu'il devient un outil de travail pour les membres de l'équipe.

Partage avec les parents

Le programme pédagogique fait partie des documents que nous présentons aux parents lors de l'inscription. Il leur est transféré par courriel ou s'ils le désirent, nous remettons une copie papier. De plus, le document sera disponible sur notre futur site internet.

La réussite éducative pour faciliter la transition scolaire.

Pour la très grande majorité des parents, la transition vers l'école est importante. Elle l'est aussi pour notre équipe de travail. En vue de bien préparer les enfants à ce passage vers « les grands », nous avons mis en place une série d'activités. En plus de suivre l'évolution du développement de l'enfant par le biais du dossier éducatif, nous ajustons nos interventions en fonction des défis de chaque enfant, et ce, pour chacun des domaines. La collaboration des parents et un partenariat avec les écoles de quartier font également partie des moyens que nous encourageons. Nous apportons un souci particulier à nos grands de 4 ans. L'activité boîte à lunch est particulièrement apprécié par les enfants et les parents. Du début du mois de mai jusqu'à la fin du mois de juin, les grands se choisissent une boîte à lunch. Tous les vendredis, ils se réunissent pour partager un repas froid servi dans leur boîte à lunch. Cette activité permet à l'enfant d'apprendre à gérer son dîner (ouvrir les contenants, apprendre à manger le sandwich avant le dessert, rincer ses contenants, ranger sa boîte, etc.). La visite des écoles de quartier et la visite des enseignantes (tes) de la maternelle sont d'autres moments sont créés pour établir un lien entre les enfants et le milieu scolaire. Nos sorties en matinée-nature servent également à établir un pont entre l'école et notre milieu. Effectivement, nous tentons de faire coïncider nos sorties en forêt avec celles de l'école primaire du quartier. Ainsi, nos 4 ans rencontrent leurs futur(es) profs et nos anciens revoient leurs éducatrices.

Application du programme auprès des groupes

Le programme pédagogique est l'outil de référence au CPE pour le personnel éducateur. Chaque membre du personnel doit le respecter et se conformer aux exigences de celui-ci. Il répond à la mission et aux valeurs de notre milieu et cela doit se refléter dans son application. Le personnel éducateur doit remettre une planification pédagogique chaque mois à la direction. Cette grille a été élaborée à partir du Programme « Accueillir la petite enfance » ainsi que le programme du milieu.

Pour s'assurer d'une cohérence pédagogique, le personnel de rotation ainsi que celui de fin de journée, se doit de respecter les procédures instaurées par les titulaires de groupe tout en y apportant sa couleur. De plus, chaque membre du personnel doit utiliser le support pédagogique et professionnel mis en place pour les enfants ayant des besoins particuliers.

ANNEXE 1

L'ACCUEIL

En vue de favoriser l'uniformité des pratiques éducatives auprès des enfants qui fréquentent nos installations et pour permettre à tout un chacun de vivre cet accueil dans un climat de respect et de calme, l'équipe du CPE procède comme suit :

ACCUEIL ET FIN DE JOURNÉE DES ENFANTS

- Préparation du local avant l'arrivée des enfants
- Installation de jouets dans les coins de jeux pour favoriser la transition entre les parents et l'arrivée
- Favoriser les jeux de table et les jeux calmes (pâte à modeler, dessin, casse-tête, jeux de société, maisonnette et bonhomme, etc.)
- L'enfant peut choisir un autre jeu que celui disponible, mais en respectant le calme.
- L'enfant a la possibilité de choisir de jouer seul ou avec d'autres
- Les jeux sonores ou bruyants sont proscrits
- L'enfant demeure actif dans son choix et dans la réalisation de son jeu

ACCUEIL DES PARENTS

- Le sourire est de mise
- Un bref échange sur la nuit et l'état général de l'enfant est nécessaire
- Informer les parents de toutes activités spéciales
- Évitez tous commentaires négatifs et jugements
- La confidentialité est de mise. Si vous devez informer les parents de certains éléments particuliers, prenez un rendez-vous avec eux.
- Rassurer le parent inquiet
- Toujours saluer le parent qui quitte le CPE

LES PETITS DÉJEUNERS

Depuis quelques années, notre CPE participe à un projet-pilote : offrir le petit déjeuner pour les enfants vivant en milieu vulnérable. Depuis l'automne 2023, tous les enfants de nos deux installations ont dorénavant l'opportunité de profiter d'un petit déjeuner froid.

- Les petits déjeuners sont offerts entre 8 h 30 et 9 h
- Sauf en cas de situation exceptionnelle, aucun déjeuner n'est REFUSÉ aux enfants
-

ANNEXE 2

LES PETITS-DÉJEUNERS ET LA COLLATION DE L'APRÈS-MIDI

En vue de favoriser l'uniformité des pratiques éducatives auprès des enfants qui fréquentent nos installations et pour permettre à tout un chacun de vivre la collation dans un climat de respect et de calme, l'équipe du CPE procède comme suit :

PETITS DÉJEUNERS ET COLLATION OUVERTE

- Le petit déjeuner est offert dans nos deux installations entre 8 : 30 et 9 : 00
- Nettoyage des tables
- Utilisation de la minuterie pour préciser la durée de la collation. Lorsqu'elle débute, la minuterie indique 30 minutes.
- Aviser les enfants que la collation commence
- Lavage des mains
- Les enfants viennent s'installer eux-mêmes pour prendre la collation
- Encourager l'autonomie (éplucher les fruits, couper les fruits, etc.)
- Les enfants évaluent eux-mêmes leur appétit. Considérez que certains enfants peuvent avoir besoin d'aide sur cet aspect.
- Lorsque l'enfant termine sa collation et s'il est capable de le faire, il ramasse son espace, va laver ses mains au lavabo et se choisit une activité.
- Aviser les enfants 5 minutes avant la fin de la période de LA collation
- La sonnerie de la minuterie annonce la fin de la collation.
- Plus aucune collation n'est servie après cette période à moins d'une situation particulière

ANNEXE 3

LA PÉRIODE DU REPAS

ON DOIT RETROUVER UN MENU DANS CHAQUE LOCAL

En vue de favoriser l'uniformité des pratiques éducatives auprès des enfants qui fréquentent nos installations et pour permettre à tout un chacun de vivre la période du dîner dans un climat de respect et de calme, l'équipe du CPE procède comme suit :

- Avant la période du dîner, encourager les jeux calmes.
- Lavage des mains sous supervision
- Asseoir les enfants maximum 10 minutes avant l'arrivée du dîner
- L'enfant peut choisir son compagnon de table si l'atmosphère du repas n'est pas atteinte.
Dans le cas contraire, l'éducatrice se réserve le droit de modifier les pairages.
- Présenter le dîner (parler des aliments, expliquer la préparation de ceux-ci, etc.)
- On respecte l'enfant dans le choix de l'ustensile qu'il utilise pour manger. Par contre, on doit encourager l'effort du passage de la cuillère à la fourchette
- Prendre le temps de demander à l'enfant la quantité de nourriture qu'il désire (gros, moyen, petit)
- Expliquer à l'enfant qu'il est important de goûter à tout pour développer son goût
- Tous les enfants ont droit à un deuxième service de repas
- Donner des responsabilités aux enfants qui sont en mesure de les assumer (servir le repas, les ustensiles, le lait, ramasser les assiettes, rincer la vaisselle, nettoyer la table, passer le balai, etc.)
- Éviter les délais d'attente à la fin du repas (pas plus de 10 minutes)

ANNEXE 4

LES TRANSITIONS

En vue de favoriser l'uniformité des pratiques éducatives auprès des enfants qui fréquentent nos installations et pour permettre à tout un chacun de vivre les transitions dans un climat de respect et de calme, l'équipe du CPE procède comme suit

LE RANGEMENT

- Chaque enfant a une ou des responsabilités pendant le rangement. Les responsabilités doivent être données en tenant compte des capacités et du développement de l'enfant. S'assurer que les enfants aient bien compris leur(s) responsabilité(s).
- Le rangement est organisé autour du jeu. Encourager le travail en équipe en donnant soi-même l'exemple.
- Les interactions entre tous sont encouragées dans la mesure où le rangement se fait dans l'harmonie et le respect

LE BROSSAGE DE DENTS

- Tous les enfants se brossent les dents après le dîner (recommandation du guide du ministère, Bye-Bye les microbes)
- Utilisez un papier brun pour y déposer le nombre de portions de pâte à dents
- Aider les plus petits à brosser leurs dents
- Encourager les plus grands à se brosser les dents seules

LE LAVAGE DES MAINS

- Les mains des enfants doivent être lavées avant les collations et le repas, après avoir été aux toilettes, après avoir mouché son nez, etc.
- Selon l'âge et dans le but de développer une technique de lavage efficace des mains, nous encourageons l'accompagnement de l'enfant dès le début.
- Les plus vieux peuvent laver leurs mains sans supervision

TABLEAU DES RESPONSABILITÉS

- Dans chaque local, nous retrouvons un tableau des responsabilités.
- Chaque enfant, selon leur âge et/ou leur développement, doit avoir une ou plusieurs responsabilités
- Les responsabilités sont attribuées à la journée ou à la semaine. Ce choix est à la discrétion de l'éducatrice titulaire.

ANNEXE 5

LA SIESTE

En vue de favoriser l'uniformité des pratiques éducatives auprès des enfants qui fréquentent nos installations et pour permettre à tout un chacun de vivre la sieste dans un climat de respect et de calme, l'équipe du CPE procède comme suit :

- **IMPORTANT APRÈS LE REPAS**

L'éducatrice doit observer les signes de fatigue des enfants afin de répondre adéquatement aux besoins de repos de chacun. Les enfants plus fatigués doivent avoir accès à leur lit selon le besoin de sommeil.

- La période de sieste se situe entre 12 : 30 et 15 : 00. Comme nous travaillons en groupe multi-âge, les besoins de sommeil des enfants diffèrent. L'enfant a donc accès à son matelas pour la sieste dès que le besoin est identifié soit par l'enfant ou par l'éducatrice en présence.
- À partir de 12 : 00 et jusqu'à 12 : 45, seuls les matelas utilisés pour répondre au besoin de sommeil des enfants doivent être installés sur le plancher.
- Tous les matelas peuvent être disposés dans le local à partir de 12 : 45
- À partir de 12 : 45, une période de jeux calmes sur les matelas est alors proposée aux enfants plus âgés
- Le réveil progressif est favorisé dans nos deux installations. L'ouverture des rideaux se fait à partir de 14 : 45.
- Lever l'enfant qui est éveillé depuis 15 minutes peut se lever et se choisir un jeu calme.
- Encourager les plus vieux à ranger leurs effets personnels après la sieste.

ANNEXE 6

LA COUR

Installation de la rue Saint-François

En été :

La terrasse en bois traitée :

- La terrasse est utilisée pour des jeux de table, les jeux d'eau.

Surface molle brune :

- Jeux moteurs (trotteur, ballon sauteur, échasse, frites, cerceaux, parcours moteur, etc.)

IMPORTANT : on ne se sort pas tous ces jeux en même temps. Aucun jeu d'eau ne doit se faire sur cette surface.

Copeaux

- Aucun jeu n'est permis dans ses aires si le bloc moteur est ouvert. Cette consigne est en lien avec la réglementation des aires de jeu en services de garde.
- Si le bloc moteur est fermé, tous types de jeux y sont encouragés.

Section des CAILLOUX (côté clôture de bois)

- Cet espace est d'abord réservé pour le coin cuisine. On prend soin de ne pas sortir tout le matériel associé au coin cuisine.
- Il est interdit de creuser dans les cailloux

Entretien de la COUR

Vous devez voir à l'entretien de la cour. La surface molle devra être exempte de copeaux et de boue. Vous devrez passer un balai sur cette surface afin de favoriser l'utilisation de cet espace.

Utilisation du module de jeu

- Dans la glissade :
 - toujours un à la fois, assis avec les pieds en avant,
 - utiliser la glissade uniquement pour se glisser, car nous ne serons pas couverts par les assurances si un accident survenait
- Aucun jouet n'est autorisé dans le module de jeu

CONSIGNES DE JEU

- Déterminer les zones de circulation et les respecter
- Avec les trotteurs, les enfants doivent freiner pour ne pas frapper un autre. (Pas de jeu de trotteurs tamponneurs).
- Ne pas frapper la barrière au bas des escaliers qui mène vers la pouponnière (trotteurs, mains, objet)
- Compte tenu de l'espace disponible et la présence des jouets, permettre la course lorsque les enfants sont peu nombreux (moins de 6 enfants)
- Sur la surface molle, permettre les jeux de chamailles sous supervision.

Utilisation du matériel de jeu (voiture, poupées, garages, etc.)

- Le matériel doit être utilisé dans le coin auquel il est destiné
- Ranger le matériel
- Les enfants doivent demander aux éducatrices le jeu qu'il désire

Utilisation du matériel d'activités motrices en fin de journée

- Le matériel prévu pour les activités motrices (ex : parcours moteur) ne doit pas être utilisé en fin de journée.

Respect de l'environnement et du mobilier

- On s'assoit sur le banc
- Les tables servent à s'asseoir pour faire des activités calmes (dessin, jeu de table, etc.)
- Les bacs de rangement sont utilisés uniquement pour le rangement. Aucun copeau, caillou ou enfant ne doivent se retrouver dans ces bacs, car cela risque de les endommager.
- On roule les bûches de bois

Piscines et jeux d'eau

- Sortir les piscines en début de journée. Les piscines doivent être sorties le plus souvent possible surtout lorsque la température est supérieure à 26 degrés.
- Pour l'été 2021 :
- En fin de journée, proposez des jeux d'eau et le bac à eau (seau et pinceaux, bac à eau, etc.)

Sorties aux parcs

- Deux groupes à la fois en tout temps
- Établir des horaires de sorties au parc en consultant les membres de l'équipe
- Le plus possible, aviser les parents la veille de la sortie au parc (utiliser le tableau noir de l'entrée pour les aviser en plus d'un avis verbal). Vous pouvez également utiliser Amigest pour des envois de messages à vos parents
- Téléphoner les parents en retard pour les aviser de votre départ et du lieu de votre destination.
- Coller dans la fenêtre de la porte donnant sur la rue Saint-François, la feuille plastifiée qui vous permet d'indiquer le nom des groupes et votre destination
- En début de semaine, attribuez un dossard à chaque enfant. Le dossard sera déposé sur le crochet de l'enfant et pourra être utilisé toute la semaine.
- Les dossards doivent être lavés une fois par semaine (vendredi pm)
- Apporter le sac à dos de sortie. Il y en a un sur chaque étage. Vous devez vérifier le contenu des sacs avant la sortie. Vous êtes responsables de l'équipement dont vous avez besoin lors des sorties. S'il vous manque du matériel, vous devez aviser Nancy
- Ranger tout le matériel utilisé pour la sortie (poussette, sac à dos, gourde, etc.)

Espace potager (smart pot)

- Toujours accompagner les enfants la cueillette des fruits et des légumes
- L'entretien et l'arrosage du potager sont assurés par Les Urbains Culteurs
- Vous avez la responsabilité d'arroser les paniers de fleurs suspendus

En hiver :

- S'assurer de bien ramasser les jeux afin d'éviter de les perdre sous la neige

ANNEXE 6

LA COUR

Installation de la rue des Oblats

En été :

Déterminer des coins de jeu et en respecter la fonction

- moteur-vélo
- coin garage, petites voitures, blocs, etc.
- coin poupée-cuisine
- etc.

Utilisation du matériel de jeu (voiture, poupées, garages, etc.)

- Le matériel doit être utilisé dans le coin prévu
- Ranger le matériel au bon endroit dans l'armoire après son utilisation
- Les enfants doivent demander aux éducatrices le jeu qu'il désire

Utilisation des vélos, des trottinettes, etc.

- Déterminer la zone de circulation et la respecter. Un enfant qui n'utilise pas de vélos, de trottinettes ou de trotteurs ne peut circuler dans cet espace.
- Si plusieurs enfants désirent utiliser les vélos, il serait souhaitable d'utiliser une minuterie pour déterminer le temps d'utilisation et faciliter la rotation.
- Un seul enfant par vélo (pas d'enfant sur le marchepied arrière)
- En **fin de journée**, cette activité est permise uniquement si le **nombre d'enfants est de moins de 5**

Respect de l'environnement et du mobilier

- On s'assoit sur le banc
- On respecte l'arbre sans y grimper
- Les tables servent à s'asseoir pour faire des activités calmes (dessin, jeu de table, etc.)

Utilisation du carré de sable

- Ranger les jouets de sable
- Passer le balai
- Raclez et ratissez le sable

Comme aucun mode de désinfection ne garantit l'assainissement du carré de sable, voici les recommandations du guide de prévention des infections dans les services de garde et écoles révisé en janvier 2019 concernant son entretien :

- Utiliser un contenant laissant circuler l'air et s'égoutter l'eau. Il ne faut pas utiliser un contenant de plastique avec un couvercle hermétique.
- Couvrir d'une moustiquaire ou de tout autre couvercle perméable à l'air pour éviter que les animaux utilisent le carré de sable comme une litière.
- Avant chaque utilisation, inspecter le carré de sable ainsi que l'ensemble de l'aire de jeux.

- Ratisser et nettoyer le carré de sable pour y enlever les excréments des animaux et d'autres matières indésirables. S'il y a présence de matières fécales animales ou humaines, il faut retirer tout le sable qui a pu être contaminé. Selon la contamination, il peut être justifié de changer le sable.
- Utiliser du sable spécialement conçu pour les carrés de sable, exempt de matières organiques, toxiques ou dangereuses.
- Remplacer le sable aussi souvent que nécessaire afin qu'il soit toujours visiblement propre.
- Ranger à l'abri, entre les utilisations, les jouets. Les nettoyer et les assainir toutes les semaines.

Utilisation des piscines

- Il est suggéré que ce soit la personne qui commence à 7 : 45 qui s'occupe de remplir les piscines.
- Il est suggéré que ce soit les éducatrices des deux derniers groupes qui vident et rangent les piscines avant le dîner
- En fin de journée, on suggère l'utilisation de jeux d'eau uniquement (bac, seau, pinceau, etc.)

Sorties aux parcs

- Deux groupes à la fois en tout temps
- Établir des horaires de sorties au parc en consultant les membres de l'équipe
- Avisez les parents la veille de la sortie (utiliser le tableau noir de l'entrée pour les aviser en plus d'un avis verbal). Vous pouvez également utiliser Amigest pour des envois de messages à vos parents
- Téléphonez les parents en retard pour les aviser de votre départ et du lieu de votre destination.
- Collez dans la fenêtre de la porte donnant sur la rue des Oblats, la feuille plastifiée qui vous permet d'indiquer le nom des groupes et votre destination
- En début de semaine, attribuez un dossard à chaque enfant. Le dossard sera déposé sur le crochet de l'enfant et sera utilisé toute la semaine.
- Les dossards doivent être lavés une fois par semaine (vendredi pm)
- Apportez le sac à dos de sortie. Il y en a un sur chaque étage. Vous devez vérifier le contenu des sacs avant la sortie. Vous êtes responsables de l'équipement dont vous avez besoin lors des sorties. S'il vous manque du matériel, vous devez aviser Nancy
- Rangez tout le matériel utilisé pour la sortie (poussette, sac à dos, gourde, etc.)

Espace potager

- Toujours demander la permission à l'éducatrice avant de cueillir des fruits et des légumes
- L'entretien et l'arrosage du potager sont assurés par Les Urbains Culteurs

En hiver :

- S'assurer de bien ramasser les jeux afin d'éviter de les perdre sous la neige
- Horaire de la cour à revoir selon les saisons

Bibliographie et références

- **Accueillir la petite enfance**, Le programme éducatif des services de garde du Québec.
- **Jouer, c'est magique**. Programme favorisant le développement global des enfants, gouvernement du Québec.
- **Plate-forme pédagogique**, CPE la Croisée inc.